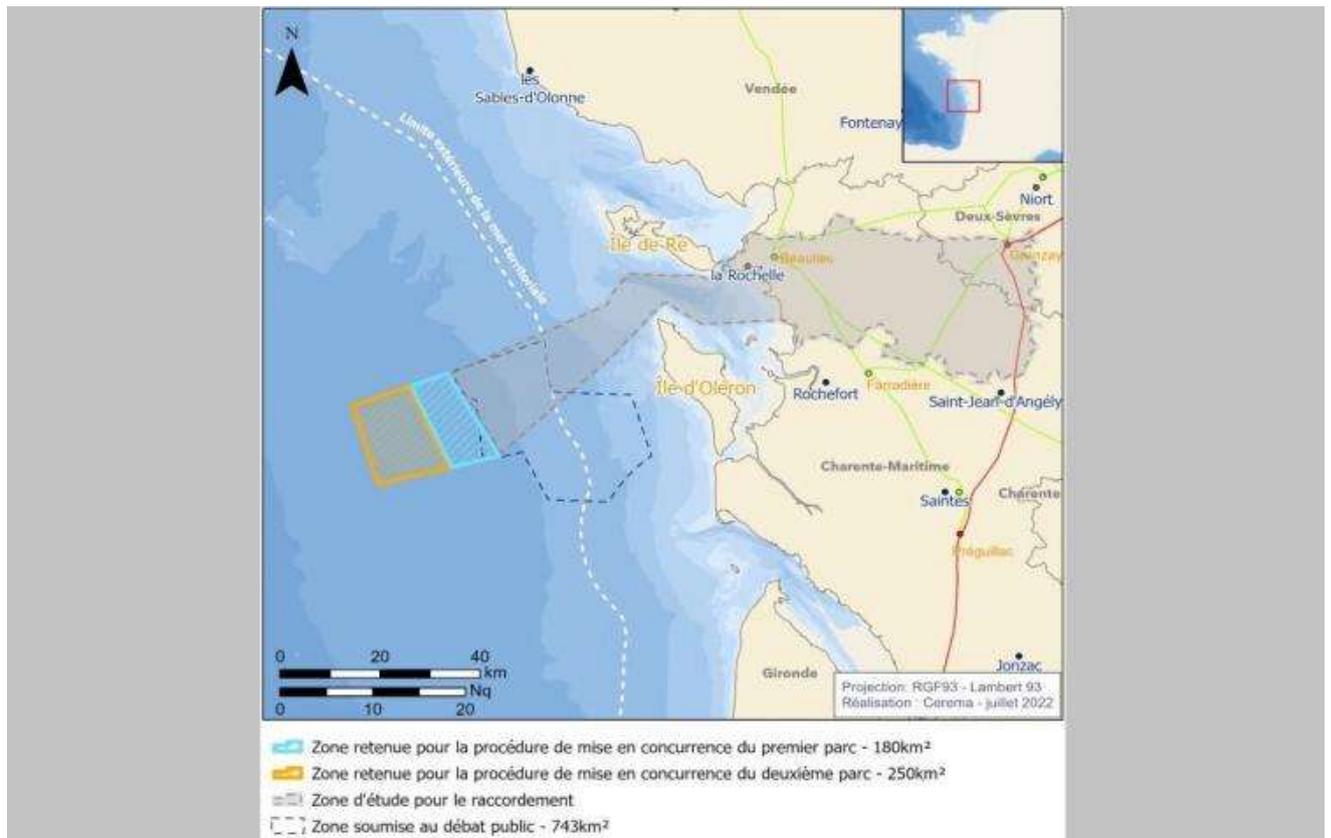


- 2.
3. [L'État revoit la zone d'implantation pour les éoliennes au large d'Oléron](#)



Les deux zones ont été éloignées de la côte pour sortir de l'enceinte du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Elles se trouvent intégralement en zone économique exclusive. (Carte : Cerema)

L'État revoit la zone d'implantation pour les éoliennes au large d'Oléron

Publié le 29/07/2022 10:06 | Mis à jour le 29/07/2022 10:15

Il y aura bien un premier puis un second appel d'offres pour l'implantation de deux parcs éoliens d'environ 1 000 MW chacun au large de l'île d'Oléron. L'État a néanmoins revu sa position quant à leur localisation.

Dans la décision parue au [Journal officiel du 29 juillet](#), il est indiqué que les deux zones, d'une superficie respective de 180 et 250 km², se situeront « **en dehors du parc naturel marin (PNM) de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis** ». Le secteur de 743 km² prévu initialement était localisé dans l'enceinte de ce PNM. Ce choix avait soulevé une telle opposition lors du débat public que la commission particulière en charge de mener la concertation avait indiqué dans ses conclusions que le projet n'était « **pas faisable** » dans la zone pressentie. Le gouvernement l'a donc entendue.

La modification du secteur d'implantation qui éloigne les zones de la côte ne seront pas sans conséquence sur les projets. Pour le premier parc, dont la procédure d'appel d'offres est annoncée pour cette année, le changement « **implique l'installation d'éoliennes posées en grande profondeur** », indique la décision du *JO* signée par Agnès Pannier-Runacher. La ministre de la Transition énergétique convient sur son compte Twitter que cela ne sera pas une mince affaire. « **Place désormais à ce défi technologique** », écrit-elle. La bathymétrie de la zone implique d'aller au-delà des 55 mètres de profondeur.

Pour le second parc, pour lequel « **la procédure de mise en concurrence a vocation à être lancée ultérieurement** », est-il seulement indiqué dans le *JO*, le projet semble se diriger vers de l'éolien flottant.

Loïc FABRÈGUES

UPPM revue de presse